

# ERQUINGHEM-LYS MAGAZINE



N° 202 septembre 2020

www.ville-erquinghem-lys.fr

## LES MESURES SANITAIRES SE RENFORCENT

### Renforcement des mesures sanitaires

Le masque est rendu obligatoire dans certains espaces publics

Le temps n'est pas au relâchement, évitons collectivement le reconfinement



Dès lundi 3 août, le port du masque sanitaire, pour les plus de 11 ans, déjà obligatoire dans les espaces publics clos (salles, commerces, restaurants, bars...), les marchés de la Ville et recommandé dans toutes les circonstances où la distanciation physique d'1 mètre ne peut être garantie, devient obligatoire dans les lieux suivants :

- Zones caractérisées par une forte fréquentation du public ;
- Zones piétonnes, permanentes ou temporaires ;
- « Zones de rencontre » où la circulation routière est limitée à 20 km/h
- Galeries commerciales, espaces assimilés et espaces de stationnement attenants des grandes et moyennes surfaces commerciales ;
- Marchés de plein air ;
- Emprises et abords, dont les espaces de stationnement, des infrastructures de mobilité et de transports (gares, métro, gares routières, aéroports, aérodromes) ;
- Espaces verts urbains (parcs, jardins et espaces aménagés en bord de cours d'eau). Ainsi le port du masque est exigé à Erquinghem-Lys à compter du 3 août 2020, dans les lieux suivants :
- Les espaces verts urbains ou le Parc Déliot, la Plaine Sportive, l'Espace Agoralys et ses abords,
- Le marché public de plein air organisé en centre-ville, place du Général de Gaulle le mardi,
- Les moyennes surfaces ou le magasin CARREFOUR MARKET et son aire de stationnement,
- Les zones caractérisées par une forte fréquentation ou le parvis de l'église Saint Martin situé rue de l'Eglise, le cimetière communal situé rue du Biez.

L'obligation du port du masque prévue dans l'arrêté, ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical, justifiant cette dérogation.

Le non-respect de ces mesures est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4ème classe et en cas de récidive dans les 15 jours, d'une amende prévue pour les contraventions de 5ème classe. Au-delà de trois violations à la réglementation dans un délai de 30 jours, le contrevenant s'expose à six mois d'emprisonnement et 3750 € d'amende ainsi qu'une peine complémentaire de travail d'intérêt général.

Vous remerciant de votre participation à la lutte contre la propagation du virus.

Le Maire d'Erquinghem-Lys

## NOUVEAUX HORAIRES DE VOTRE MAIRIE



À partir du 31 août votre Mairie sera ouverte du lundi au vendredi de :

8h30 - 12h00  
14h00 - 17h00

Le samedi de :  
09h00 à 12h00

Prochaine parution  
début octobre

Dépôt des articles  
au plus tard le  
15 septembre

impérativement à  
lettremensuelle@gmail.com

Ville Jumelée avec  
 **BILLERBECK**

Ville Jumelée avec  
 **SKIPTON**

Suivez notre actualité en direct



## ÉTAT CIVIL

### Mariages

SARRAZIN Elodie & OREC Anthony

Le 25 juillet

NOTEUIL Marie-Magdeleine & LEUWERS Lucie

Le 25 juillet

BULCKE Elodie & GALICHET Antoine

Le 25 juillet

HARDY Estelle & COCONNIER Renaud

Le 7 août

### Décès

DEGRELLE Marie-Agnès : le 16 juin

HERMANT Andrée : le 16 juin

CAREJE Christophe : le 23 juin

DELORRIER Marcelle : le 8 juillet

LOGIE Patrice : le 9 juillet

DEMON Maryvonne : le 15 juillet

DESEUR Camille : le 17 juillet

### Naissances

EDO ALBERT Maxine : le 7 juin

SCHOLLER Charlie : le 12 juin

LECLERCQ Giulia : le 15 juin

DUSART Agathe : le 19 juin

ROSE Jade : le 18 juin

MAHAMAT YACOUB Masana : le 2 juillet

TROUILLET Marius : le 2 juillet

AMORY Maelle : le 8 juillet

T'IOEN Sohan : le 13 juillet

CACHEUX Gabriel : le 13 juillet

FOUBLE Violette : le 17 juillet

DUPONT Jules : le 24 juillet



**Culture Animations**



# FORUM des Associations

**Dimanche 6 septembre 2020  
de 10 h à 13 h**

Espace Agoralys à Erquinghem Lys

Port du masque obligatoire



**Loisirs Sports**

**Venez choisir votre association pour  
l'année 2020/2021**

Renseignement au 03.20.77.15.27

### HALTE GARDERIE LES CHRYSALIDES

La halte-garderie Les Chrysalides accueille les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus, que ce soit de façon régulière ou de façon occasionnelle, de 1h jusqu'à la journée.

Le tarif est individualisé, il varie selon les ressources et la composition familiale de chaque famille.

Lundi de 13h30 à 17h

Mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 8h30 à 12h

Vendredi de 8h30 à 16h30



Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au :

03 20 77 32 55 ou [haltegarderie@ville-erquinghem-lys.fr](mailto:haltegarderie@ville-erquinghem-lys.fr).

## BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

### Les livres de l'été :

#### Policiers

Muller Christine : On achève bien les cigognes.  
Vandroux Jacques : Jeanne,  
Vandroux Jacques : Multiplication.  
Bennalec Jean-Luc : Les secrets de Brocéliande  
Green Linda : quand je ne serai plus là.  
Griffiths Elly : Le journal de Claire Cassidy.  
Bengtsdotter Lina : Francesca.  
Meyer Déon : La proie.

#### Romans détente et terroirs

Vannier Nicolas : Poly.  
McKinley : Tamara  
Chevalier Tracy : La brodeuse de Winchester.  
Astrabie Sophie : La somme de nos vies.  
Grimaldi Virginie : Et que ne durent que les moments doux.  
Fouchet Lorraine : J'ai failli te manquer.  
Sabard Clarisse : La femme au manteau violet.  
Bondoux Anne-Laure : Oh happy day.  
Choqueuse Bérangère : Une question d'harmonie.  
Makine Andrei : Une femme aimée.

#### Pour les jeunes :

Kelly Jacqueline : Calpurnia.  
Desarthe Agnès : La plus belle fille du monde.  
Disney : Violetta, 2 volumes.  
Domanski Karen : Mystery in the Tower of London.  
Rubin ken : Volcans et séismes.



" le masque n'empêche ni de parler ni de réfléchir!"

#### Horaires des permanences.

Horaire d'ouverture de la bibliothèque  
lundi 16h30-18h  
mercredi 15h-18h  
vendredi-16h30-18h  
samedi 10h-12h

Centre Agoralys, rue Delpierre  
59193 ERQUINGHEM-LYS



Bientôt la rentrée pour la danse de salon !!!!

**L'activité reprend par un entraînement le lundi 7 septembre à 20 h 30 à la salle «tempo» .**

Les horaires des cours sont toujours :

le lundi de 20 h 30 à 22 h à la salle «tempo»  
le mercredi de 19 h à 22 h à la salle de «la lucarne»!!!!  
le vendredi de 20 h 30 à 22 h à la salle «tempo»  
(Attention, cette année encore 2 salles différentes ... !!)

Le professeur est toujours Denise Sabre.

**Les inscriptions se feront aux heures de cours : l'association n'est pas présente au forum des associations !**

**Le mercredi 16 septembre, nous organisons salle de «la lucarne» :**

**1 heure de cours de ROCK à 19 h  
1 heure de cours de TANGO à 20 h**

**Gratuit et Ouvert à TOUS.**

Pour toute information complémentaire appelez le 06,88,82,54,88.ou le 06,20,92,37,67.

C'est encore l'été et la reprise des cours. Depuis la réouverture de la bibliothèque le 2 juin, les permanences se sont poursuivies « non-stop » en juillet et août. Les conditions d'accueil se sont heureusement assouplies : circulation libre dans les rayons, possibilité de saisir les ouvrages, et de choisir librement.

Certaines conditions cependant : port du masque obligatoire, se laver les mains, respecter les distances, une famille à la fois dans le « coin enfants ». Les livres rendus sont déconfinés avant d'être rangés dans les rayons.

Merci à tous les lecteurs qui ont rapporté leurs livres dès la fin du confinement. Certains lecteurs ne se sont pas déplacés et nous lançons donc un appel afin de récupérer la totalité des ouvrages.

Le prix des lecteurs : « lire Elire » se déroulera jusqu'en Octobre. C'est une sélection de « première plume » dont le sujet et l'écriture ont été très remarquables. Ils circulent gratuitement, et sont évalués par la note que vous leur donnerez. Nous pourrions rencontrer le lauréat à Lille en novembre !

En septembre, la permanence du mercredi revient : 15h – 18h, les autres jours restent inchangés.

Bonnes lectures.



**Nous vous donnons rendez- vous le 6 septembre à 10h à la bibliothèque, Ce sera le forum des Associations .**



# PROGRAMME CINÉLYS SEPTEMBRE 2020

SÉANCES  
GRATUITES



TOUS  
LES  
MARDIS  
À 20H00



Mardi 1 septembre La lutte des classes - 1h43



Mardi 8 septembre Anna - 1h40



Mardi 15 septembre Alita - 2h02



Mardi 22 septembre La favorite - 2h00



Mardi 29 septembre Robin des bois - 1h56

